

Conditions d'accueil pendant la période de dé - confinement

Le Secrétaire d'Etat au Tourisme, Jean Baptiste Lemoyne a confirmé la **possibilité de louer entre le 11 Mai et le 2 Juin pour une clientèle résidant dans un rayon de 100 kms.**

Cette possibilité nécessite de **respecter les règles sanitaires** détaillées ci-dessous.

Les conditions de la 2ème phase de dé-confinement du 2 juin jusqu'à l'été seront annoncées fin mai.

Modalités

Notre maison d'hôtes accueille au **maximum 10 personnes** :

- 2 personnes dans la chambre du Moulin (entrée indépendante).
- Jusqu'à 4 personnes dans la roulotte d'hôte « Salsa ».
- 2 personnes dans La roulotte d'hôtes « Tango » pour cette période.
- 2 personnes dans le gîte « La maison du Taillandier »
- Nous respectons ainsi la règle des 10 personnes maximum accueillies.

En Mai, nous n'ouvrons **qu'une seule roulotte**, pour limiter les contacts.

Nous laisserons entre **chaque séjour 1 nuitée vide** pour laisser le temps d'aérer, de refaire le nettoyage et la désinfection de la chambre et des espaces repas comme prévu dans le protocole sanitaire.

Nous porterons **le masque** quand nous serons ensemble et respecterons les gestes barrières et la distance de 1 m.

Nous fournissons **le gel hydro alcoolique, les lingettes désinfectantes, du savon liquide** dans les salles de bain. **Nous ne fournissons pas les masques.**

En ce mois **de mai** :

Il n'y aura **pas de tables d'hôtes.**

Les petits déjeuners seront servis à **votre convenance** soit **en chambre, à la roulotte (sachant que chaque hébergement a un coin repas et kitchenette)** ou sur la **terrasse couverte du Moulin** si la météo le permet.

**4 personnes pourront prendre le petit déjeuner à une même table, dans
Le respect du 1 m entre chaque personne.**

Protocole sanitaire des chambres d'hôtes :

- **Aération** des pièces au maximum, pendant et après la phase nettoyage/désinfection et avant l'arrivée de l'hôte.
 - **Port du masque et des gants** pendant la phase nettoyage/désinfection.
 - **Nettoyage et désinfection** de la chambre, des sanitaires, des terrasses et de l'espace repas.
 - Utilisation de désinfectant approprié :
 - Eau de javel** domestique dilué à 0,5%
 - Produits d'entretien** (validés par la norme 14476) avec au moins 70% d'alcoolAttention particulière sur la **désinfection des objets fréquemment touchés** : interrupteurs, poignées de porte et poignées de robinet.
- Les tapis, les rideaux et les autres surfaces souples et poreuses seront aérés et nettoyés soigneusement pour éliminer toute saleté ou poussière visible.
- Lavage de tout le linge maison à la température la plus élevée.**(un cycle d'au moins 60°C pendant au moins 30 minutes) recommandée par le fabricant.
- Cela comprend les draps, les alèzes, les sous taies, les serviettes de toilette et de bain, les torchons.
- Les serviettes en papier à usage unique** seront privilégiées pour les futures tables d'hôtes et les petits déjeuners.
- Retrait des documents touristiques** (consultation des informations touristiques en ligne sur le site du propriétaire ou sur le site ADT). Pensez à venir avec vos cartes IGN, vos brochures touristiques.

En respectant, tous ensemble, ces règles de mesures d'hygiène spécifiques liées au Coronavirus, nous pourrons mieux vivre cette nécessaire période de déconfinement.

Merci pour votre compréhension et bon séjour !